

**FOYER SOCIO-EDUCATIF**  
**COLLEGE « PIERRE ET MARIE CURIE » - LA TALAUDIERE**

Le foyer socio-éducatif permet d'organiser des animations proposées aux élèves pendant les heures creuses de leur emploi du temps (permanence, demi-pension).

Pour en profiter, **une adhésion de 9 € est demandée à chaque élève.**

Le tarif est dégressif en fonction du nombre d'enfants de la même famille inscrits au collège :

- 1 enfant : 9 €
- 2 enfants : 7 € / enfant
- 3 enfants : 6 € / enfant
- 4 enfants : 5 € / enfant

**Pour le règlement, s'il y a plusieurs enfants d'une même fratrie, faire un chèque par enfant en y indiquant au dos, le nom, le prénom et le niveau de classe.**

Parallèlement, le foyer aide aussi à financer des sorties culturelles, sportives proposées aux élèves par leurs professeurs.

Enfin, il participe à l'élaboration de divers projets d'ateliers (ex. théâtre d'impro, aménagement du foyer...).

Pour cela, la communauté scolaire toute entière est sollicitée : les enseignants, l'équipe éducative dans son ensemble, mais aussi les parents d'élèves, des intervenants extérieurs, les élèves eux-mêmes seront les bienvenus pour faire bénéficier la communauté de leurs compétences.

Les élèves peuvent solliciter le surveillant présent au foyer pour toutes idées d'activités et de projets.

-----

Coupon à rendre au moment de l'inscription

NOM : \_\_\_\_\_ PRENOM : \_\_\_\_\_

CLASSE : \_\_\_\_\_

Je souhaite adhérer au foyer socio-éducatif et bénéficier ainsi de tous les avantages qui en découlent (jeux, sorties, clubs, activités manuelles....). Je joins un chèque à l'ordre du **foyer socio-éducatif**.

.....